







Grève nationale du jeudi 28 mars 2013 - communiqué varois du 22 mars

Malgré la très forte mobilisation lors de la grève nationale du 12 février, notamment dans les écoles varoises (65%), le ministre n'a apporté aucune réponse aux personnels.

- Le Ministre a pris ainsi la responsabilité d'aboutir à une situation de blocage dans le premier degré. Le décret sur les rythmes scolaires doit être abrogé. Le Ministre doit répondre en retirant ce décret qui met à mal l'école et les statuts des personnels, décret qui n'a reçu l'approbation d'aucune organisation syndicale.
- ➤ Pour nos organisations syndicales départementales, le projet de loi Peillon dont l'examen au parlement a débuté le 11 mars, ne fait qu'aggraver les craintes exprimées : il va dans le sens de la territorialisation de l'école et d'un éclatement du cadre de référence nationale par :
 - Le pilotage des cartes de formation professionnelle et la prise en charge des services d'orientation par les régions,
 - Le transfert aux collectivités locales de missions dans le premier degré comme dans le second degré.

Ce projet de loi est un pan de l'acte III de la décentralisation. Toutes ces raisons nous amènent à nous opposer à ce projet de loi présenté par Vincent Peillon.

Sur de nombreux autres sujets, nos fédérations constatent que le gouvernement ne rompt pas avec les politiques précédentes. Les salaires et traitements ne sont toujours pas revalorisés, les fondements mis en place par la loi Fillon de 2005 ne sont pas remis en cause, la programmation budgétaire est très insuffisante, comme le confirme la communication des mesures de carte scolaire pour la rentrée 2013 (25 suppressions de classes pour 19 ouvertures dans le Var, aucun poste RASED rétabli pour 171 élèves supplémentaires) et des dotations horaires attribuées aux lycées et collèges de l'académie (200 heures postes supprimées pour 324 élèves supplémentaires).

Nos organisations départementales se félicitent que les fédérations syndicales CGT, FO et SUD des territoriaux aient aussi déposé un préavis de grève et que l'intersyndicale CGT, SNESUP FSU SUD de l'université de la Garde appelle à la grève le 28 mars pour l'abandon de la loi Fioraso dans le supérieur.

Grève nationale le Jeudi 28 mars 2013

Rassemblement 10h 30 place Liberté (Toulon)

Prise de parole puis manifestation en direction de l'IA